

Réalisation participative d'un film

Article27-Wallonie

*Lors de la rencontre professionnelle de l'ASTRAC du 28 mai consacrée au travail des Centres culturels pour et avec les personnes confrontées à la précarité, Elisa Van den Brande, directrice Article27-Wallonie, a présenté un projet **de réalisation participative d'un film**.*

Brève description - déroulé

Ce projet s'inscrit dans un temps long, il est le résultat d'un cheminement avec le groupe plus de deux ans.

- Dans un premier temps : création d'un groupe avec 9 femmes du Service d'accueil/insertion sociale du CPAS de La Louvière autour de sorties culturelles. Peu à peu est arrivée l'idée de travailler en groupe autour d'un projet : la réalisation d'un film pour mettre en lumière régulière des réalités communes de mal-logement¹: La thématique s'est imposée « naturellement » au groupe.
- Réalisation d'un film : rencontres avec des personnes-ressources (logement, CEC, cinéma) pour nourrir une réflexion collective et une analyse critique ; écriture d'un scénario collectif, fondé sur les expériences et les préoccupations du groupe ; réalisation d'un court-métrage d'animation en stop-motion (~9 minutes)
- Diffusion : film diffusé lors d'événements, soumis à plusieurs festivals, mis à disposition sur le site d'Article 27 avec une fiche explicative. Ciblage prioritaire: travailleuses et travailleurs sociaux.

Objectif

Pratiquer la démocratie culturelle par la libération de la parole et la co-construction, et contribuer au pouvoir d'agir de chacun-e

Partenaires

Partenaires opérationnels:

- Article 27 Région Centre
- CPAS de La Louvière (service d'accueil et d'insertion sociale)
- Réseau Wallonie de lutte contre la pauvreté (expertise logement)
- Service cinéma de la province de Hainaut
- Central - Centre culturel de La Louvière
- CEC La Tête en l'air

¹ logements sociaux en attente ou inadéquats, logements privés insalubres et coûteux, pratiques abusives, marchands de sommeil, sans-abrisme, statut de cohabitant,...

Comment on s'organise ? Quelques balises

Des choix éthiques et méthodologiques ont été faits :

- Choix de la symbolisation et du stop motion, face à la difficulté ou le refus de passer à l'écran
- Décision assumée de porter la parole produite, même si elle met mal à l'aise des institutions partenaires (tension constructive). Volonté de ne pas intervenir dans le court-métrage.

La participation culturelle se construit dans le temps et dans la relation (projet sur 2 ans, avec 13 ateliers de 3h). Ce format (en opposition au one shot) permet une forme de (ré)appropriation citoyenne et du pouvoir d'agir.

Lors de la diffusion, la médiation permet de contextualiser et cadrer l'œuvre, d'éviter les contresens et d'ouvrir la discussion critique.

- Dans le cas du film, les narratifs médiatiques stigmatisants ont besoin de contre-récits objectivés, de données et de cadres juridiques/économiques.
- De plus, une lecture stigmatisante du film est possible (allocataires vu·e·s comme profiteur·euse·s). Face à ce risque, il nécessite d'autant plus un accompagnement interprétatif.

Les partenariats et l'inter-sectorialité sont des éléments importants de ce projet. Ils nécessitent un **travail conséquent sur comment faire lien entre les différent·e·s acteur·trice·s** : comment travailler ensemble et comment pallier aux difficultés, avec une réflexion sur le partage des responsabilités et la nécessité d'une gouvernance claire entre les partenaires.

Dans les partenariats, une attention est portée à la dépendance aux personnes qui entraînent une variabilité dans les collaborations.

Maintenir la joie et l'espoir comme moteurs, tout en adaptant les modalités de travail aux réalités mouvantes. Avec un besoin de **faire face à la fatigue des travailleur·euse·s**. Il y a un besoin de dispositifs de soin et de soutien. Autres pistes : porter attention aux petites victoires, retourner sur le terrain, « voir » le retour des participant·e·s.

Il y a un besoin de déconstruire la représentation de la culture comme un luxe ou comme un élément secondaire, pour la mettre en avant comme un droit pour toutes et tous (chacun·e ayant-droit). Cela passe par un travail sur la perception de la culture et de son utilité sociétale.

Résultats et impact

- Passage d'expression de récits individuels à un récit commun porté dans l'espace public, dans l'objectif d'interpeler.
- Mise en avant des publics précarisés comme porteurs de culture, de leur capacité à s'exprimer et à produire des contenus culturels. Réflexion collective, analyse critique d'un problème de société, interpellation dans l'espace public, présentation du film lors de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté du RWLP et la rencontre d'élue·s politiques
- La dimension "diffusion" est considérée comme un bonus, pas comme l'objectif premier du projet. Elle permet de sensibiliser aux réalités du mal-logement, de faire entendre la parole des personnes concernées et participe à la réflexion sur le droit à un logement digne. Le film est également un outil de médiation pour d'autres groupes confrontés à des réalités similaires.

Lien utile

[Article27 Wallonie](#)